



Programme de formation

Habilitation électrique BR-H0V

Objectif

- Acquérir les Compétence nécessaire pour la mise en place d'une habilitation électrique aux seins de l'entreprise.
- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique.
- Exécuter en sécurité des opérations le respect de la norme NF C18-510.

Durée

- 21 heures (3 journées)

Nombre de personnes

- Minimum 4 personnes
- Maximum 15 personnes

Délai d'accès

- Nombre minimum de stagiaire
- Accord de financement

Pré-requis

- Aucun

Condition de validation

- Reformulation des points abordés tout au long de la formation.
- Teste écrit.

Documentation

- Livré Stagiaire
- Attestation de fin de formation

Moyens pédagogiques

- Ordinateur portable
- Vidéo projecteur
- Paper board

Date de session

- Nous contacter ou rendez-vous sur [www.alpes-
formations-conseils.fr](http://www.alpes-formations-conseils.fr)

Responsable pédagogique

- M. Jean-Karol DEGASPERI

Devis, renseignements et inscriptions

- Mail : afc.degasper@yahoo.fr
- Tel : 06.75.10.93.78

Programme

Tronc Commun n°2

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- Décrire le principe d'une HABILITATION.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
- Préciser les rôles de chacun.
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et préciser le déroulement des OPERATIONS de VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie conformément à l'Article 13.

Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BR)

- Citer les différentes INTERVENTIONS BT GENERALES et les INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES et les limites respectives de leur domaine.
- Énoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux INTERVENTIONS BT.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT (autorisation d'accès, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.
- Décrire les opérations de CONSIGNATION et les documents associés.